

Contrat de Réserve de Saillie 2021 (IAC)

Vendeur : Gestüt Tannenhof, Am Sonnenberg 6,
D-65321 Heidenrod-Watzelhain, Allemagne
www.gestuet-tannenhof.com

Acheteur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
télécopie : e-mail :

contact en France pour le Gestüt Tannenhof :
Sabine Mottet, portable : 06 84 01 78 01,
e-mail : contact@sabinemottet-sportpferde.com

choix de l'étalon : **Chacco Chacco GT**
né en 2007, han, de Chacco-Blue x Stakkato

tarif de saillie : 1.000 Euros TTC en IAC (semence congelée)

premier envoi : une doses de 4 paillettes
Les 4 paillettes correspondent à une insémination.
Si la jument n'est pas pleine, l'éleveur peut commander
une deuxième dose IAC de 4 paillettes.
Si la jument n'est pas pleine, l'éleveur peut commander
une troisième dose IAC de 4 paillettes.
Si la jument n'est pas pleine, il faut envoyer une
attestation vétérinaire de vacuité avant le 1^{er} octobre 2021
et les 1.000 Euros seront remboursés.

date souhaitée pour la livraison de la semence :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :
race :
robe : née :
père : mère : (par)

dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....
.....

nom, adresse, téléphone, e-mail du vétérinaire qui insémine la jument :

.....
.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....
..... tél. : portable :

En IAC, le Gestüt Tannenhof envoie séparément jusqu'à trois fois : une doses de 4 paillettes
saison de monte : 1^{er} mars 2021 – 15 août 2021

frais : 1.000 Euros TTC

- + 100 Euros certificat vétérinaire
- + ? Euros pour le remplissage du container de transport avec de l'azote
- + Euros pour le transport de l'IAC par un transporteur spécialisé
- + location pour un container de transport du Gestüt Tannenhof : 80 Euros par semaine (une semaine compte à partir de lundi) (l'éleveur est demandé de renvoyer le container dans les meilleurs délais)
- sauf si vous envoyez votre propre container de transport qui ensuite sera rempli avec de l'azote + IAC et renvoyé

Les 1.000 Euros (tarif de la saillie) seront remboursés, si la jument indiquée dans ce contrat de saillie n'est pas pleine au 1^{er} octobre 2021, à condition que l'éleveur fournisse une attestation vétérinaire de vacuité de la jument en question avant le 1^{er} octobre 2021.

Pour l'envoi de la semence IAC, le Gestüt Tannenhof a besoin d'un numéro d'immatriculation que le centre d'insémination est agréé par l'Union Européenne.

Chacco Chacco est approuvé pour
Hanovre, Holstein, DSP (Deutsches Sportpferd/Allemagne du Sud),
OS (Springpferdezuchtverband Oldenburg-International), Westphalie,
pour l'Italie et pour la Suisse.

La semence est uniquement destinée pour la jument indiquée dans le contrat de saillie.
Si l'éleveur insémine une deuxième jument avec les paillettes envoyées suite à ce contrat
de saillie et celle-ci est pleine, le tarif de la saillie (1.000 Euros) est à régler pour la
deuxième jument.

Le transport de la semence congelée est effectué par un transporteur spécialisé.
Les frais de transport seront à régler avant l'envoi. Toutes les précautions seront prises
pour que le transport se passe dans de bonnes conditions. Le Gestüt Tannenhof n'est
néanmoins pas responsable d'un accident qui pourrait arriver pendant le transport de la
semence. La réservation de la saillie est prise en compte dès la réception du contrat de
saillie dûment rempli et signé et après le règlement de la saillie, des frais techniques et les
frais pour le transport.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte :

Gestüt Tannenhof (Klaus C. Plönzke)

Bankleitzahl : 510 500 15
Kontonummer (numéro de compte) :
IBAN : DE 17 5105 0015 0111 1186 04
BIC : NASSDE55XXX

Fait à

le

l'acheteur :
(porter la mention « lu et approuvé »)

le vendeur :

Contrat de Réservation de Saillie 2021 (IART)

Vendeur : Stiftung Brandenburgisches Haupt- und Landgestüt
Besamungsstation Neustadt (Dosse)
Hauptgestüt 10
D-16845 Neustadt (Dosse)
Tél. : 00 49/3 39 70/5 02 91 51
www.neustaedter-gestueete.de

Acheteur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
e-mail :

contact en France pour le Haras d'Etat de Neustadt/Dosse :
Sabine Mottet, portable : 06 84 01 78 01,
e-mail : contact@sabinemottet-sportpferde.com

choix de l'étalon : **Chacco Chacco GT**
né en 2007, han, de Chacco-Blue x Stakkato x Grannus

tarif de saillie : 1.000 Euros TTC en IART (semence fraîche réfrigérée) :
500 Euros à la réservation
et 500 Euros si jument pleine au 1^{er} octobre 2021

date souhaitée pour la première livraison de la semence :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :

race :

robe : née :

père : mère : (par)

dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....

nom, adresse, téléphone, e-mail du vétérinaire qui insémine la jument :

.....

.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....

..... tél. : portable :

saison de monte : 1^{er} mars – 15 juillet 2021

pour commander l'envoi d'IART :

appeler : Sabine Mottet (portable 06 84 01 78 01)

La demande d'un envoi d'IART doit être faite auprès du Haras d'Etat de Neustadt/Dosse avant 9h30 (jours ouvrables).

Les jours, où Chacco Chacco est en compétition, il ne peut pas être récolté.

Pas d'envois ni les week-ends, ni les jours fériés.

L'éleveur peut commander de la semence IART pendant toute la saison de monte, les nombres de chaleur ne sont pas limités. Pendant une chaleur, l'éleveur peut commander de la semence IART jusqu'à 3 fois.

La semence est destinée pour la jument citée dans ce contrat de saillie. Si l'éleveur utilise la semence pour inséminer une autre jument, le tarif de la saillie doit être réglé pour cette nouvelle insémination.

frais : pour la saillie de Chacco Chacco GT en IART
500,00 Euros TTC à la réservation et
500,00 Euros TTC, si jument est pleine au 1^{er} octobre 2021
45,00 Euros pour le certificat vétérinaire pour chaque transport
? Euros pour un transport
de Neustadt/Dosse jusqu'à

Chacco Chacco est approuvé pour
Hanovre, Holstein, DSP (Deutsches Sportpferd/Allemagne du Sud),
OS (Springpferdezuchtverband Oldenburg-International), Westphalie,
pour l'Italie et pour la Suisse

Le transport de la semence IART est effectué par un transporteur spécialisé.
La première partie du tarif de la semence et les frais du premier transport seront à régler avant le premier envoi. Toutes les précautions seront prises pour que le transport se passe dans de bonnes conditions. Le Haras d'Etat de Neustadt/Dosse n'est néanmoins pas responsable d'un accident qui pourrait arriver pendant le transport de la semence. La réservation de la saillie est prise en compte dès la réception du contrat de saillie dûment rempli et signé et après le règlement de la première partie du tarif de la semence, les frais du premier transport et les frais techniques. Si la jument est pleine au 1^{er} octobre 2021, la deuxième partie du prix de la saillie est à régler, plus les frais des transports pas encore payés. Si la jument n'est pas pleine au 1^{er} octobre 2021, un certificat de vacuité est à envoyer pour ne pas payer la deuxième partie de la saillie.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte :

Stiftung
Brandenburgisches Haupt- und Landgestüt Neustadt (Dosse)
Hauptgestüt 10
D-16845 Neustadt (Dosse)

coordonnées bancaires
Sparkasse Ostprignitz-Ruppin
IBAN DE63160502021550001120
BIC WELADED1OPR

Fait à

le

l'acheteur :
(porter la mention « lu et approuvé »)

le vendeur :